

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE DE LIMOGES

Vu le Code de l'éducation,
Vu les statuts de l'Université de Limoges,
Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment ses articles L. 332-24 à L.332-28
Vu le décret 86-83 du 17 janvier 1986 modifié, relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'État et notamment son titre Ier bis (article 2-1 à 2-12) ;
Vu l'avis favorable émis par la commission d'évaluation des contrats de projets à visée administrative et technique en date du 27/08/2025, relatif au recrutement d'un contrat de projet « Ingénieur Système Cloud » pour le projet Infranum, sous réserve de validation du financement par le conseil d'administration de l'Université de Limoges

Délibération enregistrée sous le numéro : **679/2025/RH**

Conseil d'Administration du 26 septembre 2025

Sujet : Recrutement d'un contrat de projet « Ingénieur Système Cloud » pour le projet Infranum

Contexte et fondement du projet

Le projet Infranum réunit 10 établissements d'enseignement supérieur en Nouvelle-Aquitaine, avec l'appui de la Région, de la DGRI et de la DRARI, afin de définir une stratégie numérique commune, mutualiser les infrastructures et créer un Réseau régional (RINA) et un datacenter labellisé. Ce projet constitue un changement de paradigme majeur pour les Directions des Systèmes d'Information (DSI) des établissements d'ESR : réduction des salles d'hébergement traditionnelles, généralisation des solutions « cloudifiées », et montée en compétence des équipes techniques.

Pour l'Université de Limoges, il est indispensable de participer activement au projet afin d'être acteur de la transformation numérique et de garantir la continuité et la qualité de service pour l'ensemble des usagers (15 000 personnels et 150 000 étudiants).

Objet de la délibération

Afin d'accompagner cette transformation et de répondre aux besoins de migration vers les technologies Openstack, Openshift, Kubernetes, Ceph, il est proposé de recruter un Ingénieur Système Cloud en contrat de projet.

Ce poste sera intégré à la DSI – service Infrastructure – et aura pour missions :

- Assurer la transition technologique tout en maintenant le MCO,
- Participer aux groupes de travail régionaux et nationaux,
- Déployer et configurer les solutions cloud retenues,
- Contribuer à la formation et à la montée en compétence des équipes internes.

Durée et financement

La durée prévisionnelle du contrat de projet est fixée à 3 ans, correspondant à la phase de déploiement et de stabilisation du projet (2024-2027).

Le financement est assuré sur les crédits CPER / Région Nouvelle-Aquitaine et État attribués à l'Université de Limoges (hors masse salariale) pour le projet Infranum, à hauteur de :

- 1 090 000 € en 2024 (CPER/région)
- 325 000 € en 2024 (CPER/État)
- 600 000 € en 2025 (CPER/région)

L'impact en masse salariale pour ce contrat de projet est estimé à environ 30 000 – 45 000 € (coût employeur annuel), selon l'expérience du candidat retenu.

Décision proposée

Sur la base de ces éléments et de l'avis favorable émis à l'unanimité par la commission d'évaluation, il est demandé aux membres du Conseil d'Administration :

- D'autoriser le recrutement d'un ingénieur système cloud en contrat de projet d'une durée de 3 ans,
- De valider le financement sur le budget de l'établissement du recrutement de l'ingénieur Système Cloud à hauteur de 30 000 à 45 000 €.

Membres en exercice : 36

Nombre de votants : 27

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 5

Fait à Limoges, le 26 septembre 2025

Le Président de l'Université

Vincent JOLIVET

**Publié au recueil des actes administratifs du mois de septembre 2025.
Transmis au rectorat de l'académie de Limoges le 29 septembre 2025.**

Modalités de recours : *En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Limoges peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur*

Délibération publiée sur le site de l'Université de Limoges